

GAL « CEVENNES »

Aménagement des ateliers du Train à vapeur des Cévennes

Maître d'ouvrage : SAS CITEV

Localisation : Saint-Jean-du-Gard

Fiche-action 3 : Soutien aux entreprises

Sous-action 1 : Soutien au développement et à la création d'entreprises

Date récépissé de dépôt : 20/01/2020

Dates prévisionnelles de réalisation : 01/03/2020 au 31/12/2021

Type de bénéficiaire : PME

Type de dépenses :

Dépenses matérielles : construction, rénovation, aménagement de biens immeubles



Résumé du projet :

La CITEV, Compagnie Internationale des trains Express à Vapeur, exploite depuis 30 ans le Train à Vapeur des Cévennes. Elle compte 14 salariés en CDI à temps plein à l'année avec un pic de 45 salariés en saison touristique, ce qui représente 22 ETP annuels. C'est un site touristique majeur du territoire mais une baisse de fréquentation a été notée ces dernières années (de 155 000 voyageurs à 117 000 en 2019).

La CITEV loue aux collectivités propriétaires, les voies ferrées, les gares et les ateliers. Depuis 10 ans, elle propose une nouvelle activité : la réparation de locomotives à vapeur. Cet atelier s'est développé et met son savoir-faire au service d'autres trains touristiques et historiques français, belges, suisses...

Cette activité représente aujourd'hui près de 20 % de son chiffre d'affaires, 2 CDD ont déjà été bonifiés en CDI. 2 CDI supplémentaires sont envisagés. Des partenariats avec des entreprises locales ont été créés pour l'usage (AMP30) et pour la chaudronnerie des chaudières (ACIC).

Aujourd'hui la demande en réparation de locomotives est en croissance. La construction d'un vestiaire neuf avec douches et répondant aux critères exigés en matière de législation du travail, et pour le bien-être des salariés est indispensable. Ceux-ci manipulent en effet la graisse des moteurs et le charbon des chaudières. C'est ce projet qui fait l'objet de la demande LEADER.

Dans un deuxième temps, une étude et des travaux seront lancés pour la mise en tourisme du hangar et permettront de sécuriser l'atelier et de l'ouvrir au public pour des visites guidées : pour cela une demande de subvention sera faite auprès de la Région.

Dépenses prévisionnelles HT :

Gros œuvre maçonnerie	28 135,13 €
Plomberie, sanitaire, électricité, climatisation, cloisons	16 623,49 €
Architecte, maîtrise d'œuvre	1 900,00 €
TOTAL	46 658,62 €

Plan de financement prévisionnel HT :

LEADER	27 995,16 €
Alès Agglomération	9 331,72 €
Autofinancement	9 331,74 €
TOTAL	46 658,62 €